Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212200679-20251208-D962025-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE
GRÂCES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRÂCES DU LUNDI 8 DECEMBRE 2025 – 19 H 00

❀❀❀❀

Date de la convocation : le 1er décembre 2025

Présidence de : M. Yannick LE GOFF - Maire

Présents : M. LE GOFF – Maire, M. LASBLEIZ, Mme MOURET, M. PERU, Mme BRIENT, M. LACHIVER, Mme KERHOUSSE – Adjoints au Maire, Mesdames COBIGO, COMMAULT, I. CORRE, LOYER, SABLE, TANGUY, Messieurs BELEGAUD, BOLLOCH, BONNEAU, CRASSIN, GIRONDEAU, LE ROUX, MONNIER

Absents excusés : Mesdames C. CORRE et COURTIN
Monsieur URVOY

Pouvoirs avaient été donnés par : Madame COURTIN à Madame LOYER
Monsieur URVOY à Madame I. CORRE

Secrétaire de Séance : M. Jean-Pierre MONNIER

❀❀❀❀

DELIBERATION N° 96/2025
REMPLACEMENT DES CHAUDIERES DES MAISONS COMMUNALES

Monsieur PERU explique que les chaudières des maisons communales situées au 4, 15, 17 et 19 rue Albert Camus sont d'origine et rencontrent des soucis de fonctionnement. Il conviendrait donc de les remplacer.

La commission Travaux réunie le 1er décembre propose de confier ces remplacements à l'entreprise GRESSUS. Un devis de 3 830.16 € TTC pour chaque chaudière a été fourni par l'entreprise ce qui monte le coût total des travaux à la somme 12 767.20 € HT soit 15 240.64 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le remplacement des 4 chaudières en question et autorise le Maire à signer les devis.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,

Yannick LE GOFF.

Le Secrétaire de séance,

Jean-Pierre MONNIER.